

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 16 février 2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM Jean-Éric INACIO, Luis PEDRO GOMES, Didier PELLETIER, Julien RODRIGUES LOPES, Mme Monique ELISABETH,

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Tony GABIER, Thierry COLOMBO, Melvin GOMES, Michel LOUVEL, Laurent PATRIGEON, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Mmes Laetitia GRIVOT, Yvane JONNAIS,

Assiste : M. Marcel LACABANNE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CATEGORIE U6-U9

La Commission vous rappelle que désormais tous les plateaux U6 à U9 seront publiés sur la plateforme FAL, accessible directement sur Footclubs ou sur notre site internet à la rubrique épreuves.

Ce changement n'est pas anodin et va vous demander une appropriation du suivi.

En effet, désormais, plus aucune feuille de plateau ne sera à envoyer par mail, mais à charger directement sur la plateforme, il va donc falloir que chaque responsable ait un compte footclubs, lui permettant d'accéder à FAL.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de numérisation encore plus accrue du suivi des plateaux, avant d'autres évolutions à venir que la F.F.F. a décidé de mettre en place.

Nous vous rappelons que les inscriptions plateaux de mars/avril sont désormais closes depuis le mercredi 11 février 2026.

PLATEAUX U9

Absence non excusée à plateau : 15€ par équipe
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 21/02/26

FEUCHEROLLES USA : 3 équipes : 45€
MAUREPAS AS : 3 équipes : 45€
YVELINES US : 4 équipes : 60€

La Commission vous sanctionne car toutes les dates de plateau sont facultatives, et l'évocation du motif des vacances ne peut être retenu pour excuser l'absence. Vous aviez tout loisir de ne pas vous inscrire sur cette date si vous saviez que vous n'auriez pas de quoi faire 3 ou 4 équipes.

Modifications plateaux conséquentes

VERSAILLES JUSSIEU AS devient club recevant à la place de MAUREPAS AS et n'est donc plus sur le plateau de ST CYR AFC.

PLATEAUX U9

PORCHEVILLE du 31/01 :

Pris note du commentaire de VINSKY FCM et de la réponse du club de PORCHEVILLE.

La Commission demande un rapport au club de FONTENAY ST PÈRE et renouvelle sa demande auprès du club de PORCHEVILLE pour avoir un rapport circonstancié pour le lundi 23 février 2026 12h00 au plus tard.

MEZIERES du 14/02/26

Pris note des courriers des clubs de TESSANCOURT FC & MAISONS LAFFITTE FC sur le déroulement du plateau.

La Commission demande des explications au club de MEZIERES pour le lundi 23 février 12h00 au plus tard.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUMS ESPOIRS U10/U11

Infraction encadrement
Rencontres du 31/01/26

HOUILLES SO 1

Suite au rapport du club, la Commission excuse l'absence constatée le 31/01/26.

CRITERIUMS U10/U11

MANTES USC / VILLIERS LE MAHIEU du 11/02/26

La Commission prend note des courriers du club de VILLIERS LE MAHIEU AS sur la non réalisation de l'épreuve de jonglerie. Elle demande des explications au club de MANTES USC pour le lundi 23 février 2026 12h00 au plus tard.

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUMS U12/U13

Par année U13 Poule B du 14/02/26

55096849 : CONFLANS RACING 1 / MAGNY 78 FC 1

Courrier du club de MAGNY concernant la non réalisation de l'épreuve technique.

La Commission demande des explications au club de CONFLANS RACING pour le lundi 23 février 12h00 au plus tard.

U12 du 14/02/26

55097924 : FEUCHEROLLES USA 21 / VILLEPREUX FC 21

Courier du club de FEUCHEROLLES sur le déroulement de la rencontre et pris note des observations sur FMI de VILLEPREUX FC.

La Commission demande des explications au club de VILLEPREUX FC pour le lundi 23 février 12h00 au plus tard.

FESTIVAL FOOT U13

P38 : POISSY, INTERFOOT HOUILLES AC & VALLEE 78 FC)

Pour rappel, ce plateau est à jouer le 21/02 sur le terrain de POISSY FC pour s'assurer de la tenue du plateau.

P70 : CARRIERES, PORCHEVILLE, ELANCOURT

Pour rappel, ce plateau est à jouer le 21/02 sur le terrain de CARRIERES GRE AS pour s'assurer de la tenue du plateau.

P43 du 07/02/26 : ECQUEVILLY EFC

Pris note des courriers des clubs de BUC, MANTOIS & ECQUEVILLY.

La Commission constate que l'épreuve technique n'a pas été réalisée, sur la responsabilité du club d'accueil d'ECQUEVILLY EFC, qui de plus nous a transmis des résultats « frauduleux ».

Par conséquent, la Commission pénalise l'équipe d'ECQUEVILLY EFC d'une pénalité de 2 pts (en application du règlement de la compétition) sur le plateau assortie d'une amende de 200€ dont 100 avec sursis, pour envoi de faux résultats.

Les autres clubs ne sont pas pénalisés pour la non-réalisation de l'épreuve technique

Amende administrative : 200€ dont 100 avec sursis au club d'ECQUEVILLY EFC (Annexe 2 RS DYF)

FORFAIT NON AVISE U12-U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 14/02/26

55097020 : PLAISIROIS FO 2

3ème forfait + forfait général : 26,50€ + 34€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 14/02/26

55097683 : COIGNIERES FC 1

FORFAIT AVISE U12-U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 14/02/26

55097504 : HOUDANAISE REGION FC 3

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES U6-U7

Rappel avant amende
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 07/02/2026

MONTESSON US – (LE PECQ – TRIEL (Mauvaise feuille)

PLAISIROIS FO – (MAGNY 78 – VILLEPREUX FC)

POISSY – (HOUILLES – ST GERMAIN)

MEZIERES AJSL (BONNIERES – INTERFOOT – HOUDANAISE – VILLIERS LE MAHIEU)

PORT MARLY (CROISSY – TESSANCOURT – MAURECOURT)

GARGENVILLE (AUTEUILLOIS – GUERVILLE ARNOUVILLE – VAUXOISE – VERNEUIL/SEINE)

U8-U9 ESPOIRS

Amende après rappel au club d'accueil : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 31/01/2026

Fiche récapitulative u8/9

PLAISIROIS FO (SARTROUVILLE ES- BOIS D'ARCY AS)

Fiche récapitulative u8

VILLENNES ORGEVAL FC (GUYANCOURT – HOUILLES AC)

Fiche équipe

VELIZY ASC

MESNIL ST DENIS AS

NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78 RC

PLATEAUX U10/U11

Rappel avant amende au club d'accueil et matches perdus pour tous les clubs

Plateaux du 07/02/2026

Challenge Départemental U10

P05T3 : GUYANCOURT ES / BOUAFLES/HOUDAN /ST GERMAIN

P09T3 : EPONE / ECQUEVILLY / BAILLY NOISY SFC / NEAUPHLE PONT

P10T3 : LIMAY ALJ / ST ARNOULT /VELIZY / VERSAILLES JUSSIEU

P15T3 : GARGENVILLE / VILLIERS LE MAHIEU / VIROFLAY / CELLOIS CS

Challenge Régional U11

P02T3 : BOUAFLE / POISSY / VERSAILLES 78 /MANTOIS

P07T3 : MONTESSON / ROSNY / FEUCHEROLLES / ELANCOURT

P12T3 : BEYNES / VALLEE 78 / BUC / ANDRESY

P16T3 : VIROFLAY / EPONE / HOUILLES SO / BUCHELOISE

P17T3 : RAMBOUILLET / VESINET SCI

Challenge DYF

N°3 BONNIERES FRENEUSE

N° 4 ACHÈRES FC

N° 13 SARTROUVILLES ES

N°23 NEAUPHLE PONT

N° 38 JOUY EN JOSAS

FESTIVAL FOOT U13

Rappel avant amende au club d'accueil et matches perdus pour tous les clubs

Plateaux du 07/02/2026

P04 : BOUAFLE FLINS ES (MONTIGNY, AUBERGENVILLE, VERSAILLES 78 FC)

P07 : LIMAY ALJ (HOUDAN, MAURECOURT, ROSNY)

P11 : PORT MARLY CS (MESNIL ST DENIS, NEAUPHLE, PORCHEVILLE)

P30 : GUYANCOURT ES (VESINET, MANTOIS, FEUCHEROLLES)

P31 : BREVAL LONGNES FC (TRIEL, ST GERMAIN, VALLEE)

P41 : MARLY LE ROI US (VILLENNES, TRAPPES, PECQ)

P48 : PECQ US (BONNIERES, MAISONS LAFFITTE, VERSAILLES JU)

P66 : MESNIL LE ROI AS (MONTESSON, ESSARTS, ACHERES)

P71 : VALLEE 78 FC (HOUILLES AC, HOUDAN, FONTENAY FLEURY)

FEUILLES PLATEAUX INCOMPLETES

U6-U7

Amende : 8€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 07/02/2026

BAILLY NOISY SFC : (Un seul nom pour les 4 équipes)

ELANCOURT 4 (Manque licence encadrant)

BOUGIVAL (Manque informations club - équipes, joueurs, etc)

LIMAY – BUCHELOISE – MUREAUX - VINSKY (Manque signatures)

PORCHEVILLE 4 (Manque licence encadrant)

LE CHESNAY – SAINT ARNOULT (Feuille non remplie)

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U10-U11

Amende après rappel au club d'accueil : 51,50€

et match neutralisé

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 31/01/2026

55095205 MANTOIS 78 FC 3 - TRIEL AC 2

55095474 VELIZY ASC 2 - FCRH LA VESGRE 2

55095502 FCRH LA VESGRE 3 - GUYANCOURT E.S. 2

55096297 ENTENTE VERNEUIL 3 - MAISONS-LAFFITTE F.C 2

55095616 MANTOIS 78 FC 23 - TRIEL AC 22

55095655 CARRIERES GRESILLONS 24 - MANTOIS 78 FC 24

55095792 VELIZY ASC 22 - FCRH LA VESGRE 22

55095819 MAUREPAS AS - MONTIGNY LE BX AS 23

55095820 FCRH LA VESGRE 23 - GUYANCOURT E.S. 22

U10-U11 ESPOIRS

Rappel avant amende au club d'accueil et match perdu par

pénalité aux 2 équipes

Rencontres du 14/02/2026

55096707 : HOUILLES SO 1 / CROISSY US 1

U12-U13

Erratum : Annulation amende YF 1875

Rencontres du 24/01/2026

55097535 : LIMAY ALJ 2 / INTERFOOT 1

55096983 : CARRIERES S/S US 2 / CROISSY US 2

Amende après rappel au club d'accueil : 51,50€

et match neutralisé

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 31/01/2026

55096846 MESNIL LE ROI A.S. 1 / VERSAILLES JUSSIEU 1

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 clubs

Rencontres du 14/02/2026

U12

55097837 MANTOIS 78 FC 22 / BONNIERES FRENEUSE FC 21

FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Erratum : Annulation amende et pénalités YF 1875

Rencontres du 24/01/2026

U11

VOISINS FC / AUBERGENVILLE FC

Pénalité aux 2 équipes (-1pt)

CROISSY US / FONTENAY LE FLEURY FC

Pénalité aux 2 équipes (-1pt)

Amende après rappel au club d'accueil 20€

& pénalité sportive en application du règlement

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 31/01/2026

U10

LIMAY ALJ / VERNEUIL ENTENTE

Pénalité aux 2 équipes (-1pt)

TOTAL : LIMAY ALJ (2) / VERNEUIL ENTENTE (2)

HOUILLES SO / BONNIERES FRENEUSE

Pénalité aux 2 équipes (-1pt)

TOTAL : HOUILLES SO (2) / BONNIERES FRENEUSE (1)

FONTENAY FLEURY / MAUREPAS AS

Pénalité aux 2 équipes (-1pt)

TOTAL : FONTENAY FLEURY (2) /MAUREPAS AS (2)

U11

AUBERGENVILLE FC / ST ARNOULT US

Pénalité aux 2 équipes (-1pt)

TOTAL : AUBERGENVILLE (3) / ST ARNOULT (1)

Article 4 du règlement de la compétition :

« Si une même équipe cumule 3 infractions concernant le suivi de l'épreuve technique (réalisation & suivi), la Commission peut décider la sortie du dit club du Critérium Espoir pour le reverser sur le dispositif Critérium Départemental par année d'âge à la fin de chaque phase. »

Rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités

du règlement

Rencontres du 14/02/2026

U10

CLAYES S/BOIS/ST GERMAIN

ST ARNOULT/TRAPPES ES

GUYANCOURT ES / BAILLY NOISY SFC

MONTIGNY AS /HOUDAN LA VESGRE

VERNEUIL ENTENTE / CHANTELOUP

U11

CLAYES S/BOIS /NEAUPHLE PONT

GUYANCOURT ES / SARTROUVILLE ES

ST ARNOULT / BAILLY NOISY SFC

CARRIERES GRESILLONS /HOUDAN LA VESGRE

VELIZY ASC / FONTENAY FLEURY

VERNEUIL ENTENTE / TRIEL AC

U12-U13 ESPOIRS

Amende après rappel au club d'accueil 20€
& pénalité sportive en application du règlement
(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 31/01/2026

Rencontres du 31/01/2026

U12

55097742 ELANCOURT OSC 21 / VERNEUIL ENTENTE 21

Pénalité à l'équipe de ELANCOURT OSC 21 (-1pt) . VERNEUIL ENTENTE 21

reste vaincu (3)

(ELANCOURT OSC 2eme infraction - VERNEUIL ENTENTE pas d'infraction)

Article 4 du règlement de la compétition :

« Si une même équipe cumule 3 infractions concernant le suivi de l'épreuve technique (réalisation & suivi), la Commission peut décider la sortie du dit club du Critérium Espoir pour le reverser sur le dispositif Critérium Départemental par année d'âge à la fin de chaque phase. »

Rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités du règlement

Rencontres du 14/02/2026

U12

55097747 VERNEUIL ENTENTE 21 / MONTIGNY LE BX AS 21

55097792 POISSY FC 21 / BAILLY NOISY SFC 21

55097833 CROISSY US 21 / PARIS SAINT-GERMAIN 21

55097834 SARTROUVILLE ES 22 / HOUDANAISE REGION FC 21

55097926 BOUGIVAL FOOT 21 / CARRIERES S/SEINE US 21

55097925 CONFLANS FC 22 / MESNIL ST DENIS AS 21

55097927 GUYANCOURT ES 22 / YVELINES US 21

U13

55098059 CROISSY US 1 / ELANCOURT OSC 1

55098156 CARRIERES GRESILLONS AS 1 / PORT MARLY CS 1

55098157 VERNEUIL ENTENTE 1 / CARRIÈRES S/SEINE US 1

55098158 SARTROUVILLE ES 1 / TRIEL AC 1

INFRACTION EPREUVE TECHNIQUE

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Absence de total sur l'épreuve : -1pt aux 2 équipes

Rencontres du 14/02/2026

U12

55097882 MONTFORT FC 21 / CLAYES S/BOIS USM 21

1ere infraction pour les deux équipes)

55097924 FEUCHEROLLES USA 21 / VILLEPREUX FC 21

FEUCHEROLLES 4eme infraction - VILLEPREUX 2eme infraction

La Commission demande au club de FEUCHEROLLES un rapport pour le lundi 23 février 12h00 au plus tard, sous peine d'être sorti du dispositif à la fin de la phase.